

**CAP nationale des Agents et Adjoints
administratifs des SD
du 1^{er} juin 2005**

Déclaration des élus CFDT à la CAP du 1^{er} juin 2005

Malgré l'organisation de l'examen professionnel en cours, nous tenons à renouveler nos attentes en matière de déroulement de carrière des adjoints administratifs.

Pour permettre une réelle valorisation de nos fonctions, de nos métiers et la reconnaissance de l'évolution de nos compétences, de nos qualifications exercées au quotidien dans les services, nous revendiquons une nouvelle carrière :

- organisée dans un corps à 2 grades assurant un déroulement de carrière débutant à l'indice majoré 287 jusqu'à INM 425 au premier niveau et finissant au second niveau de grade à l'INM 490 (au delà de la fin du 1er grade du B type actuel pour lequel nous portons d'autres revendications).
- avec de nouvelles règles de promotions sur la base d'un ratio promus sur promouvables, à l'instar de ce qui a été obtenu pour le corps des ingénieurs des ponts et chaussées et qui semble devenir la règle.

Evidemment le ratio doit être à la hauteur. La base retenue pour les IPC nous convient (20% avec des surtaux allant à 30%). Nous demandons, par ailleurs, la mise en place de surtaux pour tenir compte des retards accumulés.

De plus, malgré la réponse négative apportée par l'Administration lors de la précédente CAP, **et conformément à l'article 17 du titre IV du décret n°2002-682 du 29 avril 2002 qui prévoit que le tableau d'avancement doit être arrêté le 15 décembre au plus tard de l'année précédant celle pour laquelle il est établi**, nous vous demandons de bien vouloir faire en sorte que les promotions 2006 soient examinées et préparées avant la fin de cette année.

Renseignements pris auprès d'autres ministères (les Finances, par exemple) où le corps des Adjoints Administratifs est équivalent en nombre à celui de notre ministère, c'est possible et c'est fait.

Notre demande a déjà été faite au CTPM, dans nos interventions auprès du Ministre de la Fonction Publique. Il semble que l'Equipement soit l'un des seuls à rencontrer des difficultés dans ce domaine et nous ne pouvons nous contenter plus longtemps d'une réponse attentiste, négative et verbale.

Réponses de l'Administration :

L'Administration a apporté quelques éléments de réponse précisant qu'ils seraient évoqués et complétés lors de la réunion de travail, prévue initialement le 14 juin, et reportée au 1^{er} juillet.

Ceux-ci concernent notamment le bilan de gestion 2004, l'état d'avancement de la fusion des corps d'adjoints de centrale et de services déconcentrés, ainsi que le nombre de promotions au titre de l'année 2005 (environ 590 AAP1 sur 5323 promouvables et 712 AAP2 sur 5143). Le ratio promus/promouvables est en cours de discussion. Il sera appliqué pour tous les corps au 1^{er} janvier 2006.

Quelques précisions ont été apportées sur l'examen professionnel de SAE : il devrait être reconduit sur les deux prochaines années. La date de limite de dépôt des dossiers dans les cellules Formation reste fixée au 13 juin 2005. Ils seront transférés dans les CIFP à partir du 24 juin 2005.

En ce qui concerne notre demande insistante sur la nécessité d'examiner les promotions 2006 dès 2005, comme les textes le prévoient, l'Administration a répondu que le CAP promotions devrait avoir lieu en juin 2006...

Secrétaire adjoint

CGT est désignée (tour de rôle entre syndicats).

Approbation du PV de la CAP du 07 Juillet 2004

Le PV est approuvé.

Recours sur notation

1 dossier est examiné, renvoi au notateur.

Prise en charge AST dans le corps des agents administratifs avec date d'effet au 1^{er} Janvier 2005

Michèle GEORGE DDE 08	Josette CHARLES-HENRIETTE DDE 76
Jean Marie DUCAMP DDE 08	Valérie LEROY DDE 78
Cyrille GUZMAN DRE PACA 13	Thierry BORD DDE 86
Geneviève LEFEVRE DRE PACA 13	René MICHARDIER DDE 86
Michel CHEBANA DDE 14	Jean Luc RANAIVO DDE 92
Marylène CABOURG DDE 14	Muriel ALILECHE DDE 94
Thierry DELHAYE DDE 16	Cécilia BERNARDO DDE 94
Aïssa SEDDIK DDE 18	Bernard COPPET DDE 973
Sylvie DE MOURA DDE 19	Martine MORNET DREIF
Josette CAMPELLO DDE 31	Martine PIC CETE SUD OUEST
Aïcha HADDADI DDE 34	Evelyne PINEAU CETE NORM CENTRE
Catherine GUINEHEUX DDE 35	Jacqueline LEGAY CIFP CLT-FERRAND
France BAZIRE DDE 35	Marie Claude GERARD CIFP NANTES
Bernadette MOHAMED DDE 40	Aline GIMENEZ CIFP TOULOUSE
Christelle ROUX DDE 43	Elisabeth COURAGE CIFP ROUEN
Denis GOLOVIKINE DDE 51	Melchior PANOSSIAN E.A PARIS BELLEVILLE
Nadine JEGO DDE 56	Fernand LOUIS-JOSEPH E.A PARIS BELLEVILLE
Pascal VERHELST DDE 59	Danielle GASTOUT E.A LILLE
Nathalie BEEKMAN DDE 59	Alex FLECHEL E.A PARIS VAL SEINE
Maria PULCINI DDE 60	Didier LABRISE E.A STRASBOURG
Francine DECROIX DDE 62	Anny ROME LCPC
Marie Paule GOUJAT DRE Auvergne	Jean Claude ETIENNE SM.P.CALAIS
Jean-Louis CHALUS DDE 63	Marie Madeleine DROUARD . SN SEINE
Nathalie EULOGE DDE 76	Thérèse ROUSSY SN SEINE
Marie Josée JIOT DDE 76	Lydia HEBERT DIREN 44

Intégration après détachement (date de principe)

Nancy ROUQUET SSBA SE 01/01/2005	Sylvie FILLION DDE 60 01/07/2005
Patricia CUVIER CETE MED .. 01/09/2005	Gilles KRUMMENACKER DDE 68 01/05/2005
Lydie WATERKEYN CETU LYON 01/06/2005	Laurence JARIELLE DDE 82 01/09/2005
Isabelle DUMONT DDE 06 01/09/2005	Sylvie CAPITELLI DDE 95 01/05/2005
Laurence BACH DDE 12 01/09/2005	Elisabeth THOLOZAN Parc National des Ecrins 01/02/2005
Maryse LELONG DDE 13 01/09/2005	Jenny CHANCELLE SMN 33 01/09/2005
Catherine LEDUC DDE 19 01/05/2005	Lydia JACKOTIN-SOYER SMN LR 01/05/2005
Catherine COENT DDE 29 01/07/2005	Michèle CHEVALIER SMN LR 10/05/2005
Fabienne ROUX DDE 30 01/05/2005	Manuella BUITRAGO SMN LR 01/07/2005
Viviane MAUJARIN DDE 32 01/05/2005	Maryse MATA CETE MED 01/05/2005
Carole GRASEY DDE 33 01/05/2005	
Muriel LEHMAN DDE 38 01/05/2005	
Géraldine LEPERCQ DDE 46 01/09/2005	
Patrice LEBouc DDE 49 01/08/2005	
Christine KERVRAN DDE 56 01/09/2005	
Frédérique MUZERELLE DDE 58 01/05/2005	

Titularisation de travailleurs handicapés

Stéphanie LANGILLIER.....DDE 18 01/04/2005
Christine HABRARD.....DDE 26 15/07/2005
Laure MAUDETDDE 27..... 01/07/2005
Dorothee GUESDONDDE 29 01/07/2005
Chrystel LACOMBEDDE 32 01/06/2005
Eric BLANCDDE 34 01/06/2005
Agnès CRANNEY.....DDE 36 01/05/2005

Antoine DARTOISDDE 46 01/07/2005
Laurence THEUNISSENDDE 54 01/06/2005
Hélène NOBERTDDE 67 21/06/2005
Karin WARBURTON DDE 89 01/07/2005
Murielle PAPELIER DDE 88 1/08/2005

Refus de titularisation de travailleurs handicapés

Un refus de titularisation (malgré une prolongation de stage d'un an) a été soumis à la CAP. Il a fait l'objet d'un vote dont les résultats sont les suivants : 10 contre la titularisation, 3 abstentions, 5 pour la titularisation.

IMPORTANT : Les élus en CAP Locale ne doivent pas être consultés pour ce qui concerne les propositions de refus de prolongation de stage ou de refus de titularisation de travailleurs handicapés.

Reclassement professionnel

Roger PHOYU.....AES/TPEDDE 04 à l'issue de son CLM
Michel CASALSAES/TPEDDE 35..... 01/06/2005
Maxime DELANGAES/TPE 01/06/2005
Guy ESTEFFEAES/TPEDDE 40 01/06/2005
Alain MARROCAE/TPEDDE 40 01/06/2005
Michel CANONAES/TPDDE 59 20/04/2005
Serge CARRIEREAES/TPEDDE 81 01/06/2005

Mutations

Rappel : la CAP n'est compétente que pour les mutations sur des services où la gestion n'est pas déconcentrée (écoles d'archi, parcs nationaux, administration centrale, détachés,...).

Dominique WANBEKE - DDE 93 - Ecole Nationale des Ponts et Chaussées

Le poste de Mayotte n'est plus vacant, l'agent titulaire ayant souhaité prolongé son séjour pour au moins une durée de 2 ans.

Pour les mutations, notations, etc. des adjoints à gestion non déconcentrée (écoles d'archi, parcs nationaux, centrale...), sachez que les élus sont d'autant plus efficaces qu'ils disposent d'éléments fournis par les intéressés...

Pour tout renseignement complémentaire sur cette CAP

**contactez les élu(e)s CFDT à la CAP locale
des adjoints de votre service ou les élu(e)s à la CAP nationale**

**Chantal VIEL (DDE Haute Marne) Tél : 03.25.30.79.29
Gilberte BOUVREE (CETE OUEST) Tél : 02.96.75.93.41
Marc PETITJEAN (DDE Moselle) Tél : 03.87.34.34.40
Irène GUENEAU (DRE Bourgogne) Tél : 03.80.29.44.29
Angéla EBERST (DRE Lorraine) Tél : 03 87 31 66 79**